

CIKEËLA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°136, Février 2018



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- 53^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, du 13 au 14 février 2018 ;
- Encadré : Bourse Nationale aux céréales, les 10 et 11 février 2018.

La 53^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, s'est tenue du 13 au 14 février 2018 dans sa salle de conférence sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, des membres associés, des Secrétaires Généraux des CRA et du personnel de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau, tenue le 12 février 2018.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Ministre de l'Agriculture Docteur Nango DEMBELE, accompagné du Ministre de l'Élevage et de la Pêche Docteur Kané Rokia MAGUIRAGA et du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Madame KEITA Aïda M'BO.

Elle a été marquée par l'allocution de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture du Ministre de l'Agriculture.

Après la cérémonie d'ouverture, à la reprise des travaux, la vérification des mandats a montré que le quorum est atteint et que l'Assemblée Consulaire peut valablement délibérer.



Présidium à la cérémonie d'ouverture

Ensuite, le projet d'ordre du jour de la session a été présenté. Il s'agit de :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la 52^{ème} session ordinaire ;
2. Examen et adoption du programme d'activités 2018 de l'APCAM ;
3. Examen et adoption du rapport financier 2017 et du projet de budget 2018 de l'APCAM ;
4. Questions diverses.

Au cours des travaux, les élus consulaires ont discuté de façon approfondie ces quatre points inscrits à l'ordre du jour de la session.



régional et national, la promotion et la valorisation des produits Agricoles, le renforcement des capacités des acteurs, la réalisation du siège de l'APCAM, les équipements pour l'APCAM, les CRA et les OPA et les activités de l'Observatoire du Marché Agricole (OMA).

Le budget 2018 se chiffre en recettes et en dépenses à 6 051 800 000 F CFA, sur lesquels 100 millions sont mobilisés au titre du fonctionnement, 200 millions pour les activités agricoles sur le budget d'Etat, 51 millions des partenaires et sponsors et le reliquat doit être mobilisé sur la base des 2% des 15% du budget alloué au secteur Agricole.

Les élus consulaires ont fait les observations et suggestions qui sont les suivantes :



1. La nécessité de réglementer l'exportation de l'aliment bétail ;
2. Le renforcement de la lutte contre la chenille légionnaire du maïs ;
3. La nécessité de renforcer les capacités des acteurs des Chambres d'Agriculture et des OPA sur les procédures de justification des ressources financières nationales ;
4. La revue en hausse du niveau du budget alloué aux Délégations Locales des Chambres d'Agriculture dans le projet de budget 2018 de l'APCAM ;
5. Le souhait des élus consulaires de rencontrer le Président de la République pour l'application de l'octroi de 2% des 15% du budget alloué au secteur Agricole ;
6. La redynamisation des commissions de travail de l'APCAM.



Participants à la session consulaire

De l'analyse du programme d'activités et du budget 2018, il ressort que les activités majeures portent sur les obligations institutionnelles (sessions, réunions de bureau et commissions de travail), l'enregistrement et la structuration autour des filières Agricoles, les concertations professionnelles aux niveaux

A la fin des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, les documents suivants :

1. le procès-verbal de la 52^{ème} session ordinaire ;
2. le programme d'activités 2018 de l'APCAM ;
3. le rapport financier 2017 et le projet de budget 2018 de l'APCAM ;

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes :

1. Impliquer les Chambres d'Agriculture dans le dispositif de mise en œuvre des subventions sur les engrais, l'aliment bétail, l'aliment poisson et les alevins afin d'améliorer la qualité, les coûts d'acquisition et la distribution en faveur des producteurs à la base ;
2. Veiller à un meilleur ciblage des bénéficiaires directs de l'aliment bétail et des aides alimentaires d'urgence dans le cadre des programmes de sécurité alimentaire et de la subvention d'Etat ;
3. Finaliser la réflexion sur le mécanisme de prélèvement sur les filières Agricoles pour un financement interne des activités de la profession Agricole ;
4. Prendre des dispositions urgentes pour arrêter l'utilisation des dragues le long des fleuves et des cours d'eau ;
5. Mettre en place un groupe de travail des acteurs professionnels devant jouer le rôle d'interface pour la réalisation des projets structurants par le Gouvernement (unités laitières, abattoirs de découpe de la volaille, abattoirs modernes, etc.) ;
6. Rendre fonctionnelle la commission de travail en charge de la criminalisation du vol du bétail ;
7. Organiser un grand forum d'échanges de tous les producteurs Agricoles sur les défis liés au développement de l'Agriculture au Mali.



Présidium lors des travaux de la session

12^{ème} édition de la Bourse Nationale aux Céréales, les 10 et 11 février 2018 au Centre Gabriel Cisse de Ségou

Au terme des échanges, la 12^{ème} édition de la Bourse Nationale aux Céréales a abouti aux résultats et recommandations suivants :

Résultats

- ✚ Offre de vente : 53 264 Tonnes
- ✚ Offres d'achat : 12 303 tonnes
- ✚ Nombre de contrats : 18
- ✚ Quantités : 5 960 tonnes
- ✚ Montant : 1 511 980 000 FCFA

Recommandations

1. Procéder à une évaluation globale de la bourse nationale aux céréales ;
2. Renforcer le suivi de la gestion des contrats pour un meilleur respect des engagements par les parties prenantes;
3. Mettre en place un dispositif de mobilisation des grands opérateurs céréaliers nationaux pour leur participation à la Bourse nationale aux céréales ;

4. Renforcer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans les échanges et transactions commerciales ;

5. Mettre en place un mécanisme de financement durable de la bourse nationale aux céréales.



Présidium à la cérémonie d'ouverture



Visite des stands



Salle vue de face

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.